IMT Nuremberg Archives

H – 521

International Court of Justice

H0521 - 0002

977-0

18/3/46 14H 15H30

JN I

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Séance du lundi 18 mars, ouverte à 14 heures, sous la présidence de Lord Justice LAWRENCE

DR.STAHMER. - Monsieur le Président, le témoin Dalhérus est à Nuremberg depuis quelques jours et attend d'être cité. Il m'a fait savoir qu'il était indispensable qu'il soit rentré à Stockholm juedi et m'a prié...

LE PRESIDENT. - La traduction ne m'est pas parvenue, Docteur Stahmer.

DR STAHMER. - Je vais donc répéter. Le témoin Dahlérus est à Nuremberg depuis quelques jours et attend son interrogatoire. Il m'a fait savoir...

LE PRESIDENT. - Je crois que la traduction ne passe pas. J'ai entendu pour ma part votre question, mais veuillez répéter ce que vous avez dit.

DR STAHMER. - Le témoin Dahlérus est à Nuremberg depuis quelques jours et il attend son interrogatoire.

LE PRESIDENT.- La traduction ne passe pas, on me dit qu'une suspension est nécessaire pour réparer un incident technique.

(L'audience est suspendue à 14h10 jusqu'à 14H45)

H0521 - 0003

DR STAHMER. - Le témoin Dahlérus est à Nuremberg depuis quelques jours et il attend son interrogatoire. Il m'a fait savoir qu'il était indispensable qu'il soit de retour à Stockholm jeudi. C'est la raison pour laquelle il m'a prié, et à mon tour, j'en prie le Tribunal , de bien vouloir l'entendre demain matin, même si l'interrogatoire contradictoire n'est pas encore terminé. Les représentants du Ministère Public sont tous d'accord.

LE PRESIDENT. - Vous avez dit que les Ministères Publics sont d'accord avec cette proposition ?

DR STAHMER. - Oui. J'ai posé la question aux quatre représentants et ils se sont déclarés d'accord.

LE PRESIDENT. - Combien de temps durera d'après vous l'interrogatoire principal ?

DR STAHMER. - En ce qui me concerne, je crois qu'il me faudra une demi-journée, c'est à dire jusqu'à la fin de l'audience de demain matin. Je ne peux pas le dire avec certitude, mais on peut supposer que cela durera jusqu'à demain midi.

LE PRESIDENT. - Oui, mais ce témoignage n'est pertinent que pour les quelques jours ayant précédé le ler septembre 1939.

DR STAHMER. - Il s'ajoute encore deux autres questions auxquelles il pourra répondre très rapidement. A deux reprises des efforts ont encore étaient faits après le ler septembre 1939, mais ce sont des questions très courtes.

LE PRESIDENT. - Il s emble au Tribunal qu'une demie journée représente un laps de temps vraiment inutile pour l'interrogatoire d'un témoin sur des évènements qui se sont écoulés pendant quelques jours et qui ont précédé la guerre.

H0521-0004

DR STAHMER. - Monsieur le Président, je ne saurai vous dire exactement combien de temps je prendrai. Il ne s'agit pas d'évènements portant sur quelques jours. Ces négociations ont commencé en juin, juillet 1939.

Puis-je me permettre de faire encore une remarque : je m'efforcerai naturellement à limiter mes questions aux sujets intéressant les débats, mais il faut tout de même poser des questions et entendre les réponses.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal est d'accord, puisque les représentants des ministères publics n'ont pas d'objections. Nous espérons que vous réussirez à réduire de beaucoup la longueur de votre interrogatoire.

DR STAHMER. - Oui.

M. JUSTICE JACKSON. -

Q. - Vous nous avez raconté la façon dont vous et d'autres personnes aviez collaboré à la concentration de l'autorité de l'état allemand entre les mains du Führer. Est-ce exact ?

R. - J'ai parlé de moi et j'ai dit dans quelle mesure j'avais collaboré.

Q. - Y-a-t-il un accusé parmi ceux qui sont sur ce bans et que vous connaissez et qui ait refusé sa collaboration dans la mesure de ses moyens ?

R. - Il est évident qu'aucun des accusés qui se trouvent ici ne s'est permis de faire des objections contre le Führer dès le début. Mais, je voudrais faire remarquer qu'il faut faire une différence entre les différentes périodes et les diverses époques ; les questions sont posées d'une manière un peu trop générale. Il faut tout de même ~~qu'il s'a-~~

H0521-0005

considérer qu'il s'agit d'une période couvrant 24 à 25 ans.

Q. - J'attire votre attention sur les fruits de ce système. Si j'ai bien compris, vous saviez en 194° qu'on préparait une attaque imminente de l'armée allemande contre l'Union Soviétique.

R. - J'étais déjà dit dans quelle mesure j'en étais informé.

Q. - Vous pensiez que cette attaque était non seulement inutile mais encore déraisonnable du point de vue allemand.

R. - Je pensais à cette époque qu'il fallait remettre cette opération et procéder à la réalisation d'autres tâches. Telle était ma conviction.

Q. - Même au point de vue allemand, vous ne voyez aucune nécessité militaire à l'attaque?

R. - Il est évident que je voyais bien quel effort la Russie entreprenait dans le sens d'une mobilisation mais il me semblait indiqué de procéder à un réarmement complet avant de s'engager dans une attaque. Je comprenais bien que plus tard, ce danger serait toujours là.

Q. - Je ne veux que répéter ma question qui à mon sens n'a pas reçu de réponse : voyez-vous à l'époque une nécessité militaire quelconque pour l'Allemagne dans une attaque contre l'Union Soviétique?

R. - Personnellemat, à ce moment là , je croyais que le danger n'avait pas encore atteint son maximum et en conséquence, je pensais que cette attaque n'était pas encore nécessaire, mais c'était là une opinion personnelle.

Q. - Et vous qui étiez l'homme n° 2 pour l'Allemagne...

H0521-0006

R. - Cela n'a rien à faire avec le rang que j'avais en Allemagne. Il y avait là une opposition entre deux conceptions stratégiques. Le Führer voyait ce danger - il était le n° 1 - je proposais, moi, une autre réalisation stratégique - et j'étais le n° 2. Si j'avais réussi à ce moment là à faire prévaloir mes idées, je serais peu à peu devenu l'homme n° 1. Mais comme le Führer était n° 1 et que j'étais n° 2, c'est son opinion qui a prévalue.

Q. - J'ai cru comprendre votre déposition en ce sens - vous pourrez répondre par oui ou par non - : vous étiez opposé aux vues du Führer en ce qui concerne une attaque de la Russie à l'époque.

R. - C'est exact.

Q. - Vous étiez opposé à cette attaque parce que vous pensiez que cela représentait une opération dangeureuse pour l'Allemagne. Est-ce exact ?

R. - Oui. Je pensais que cette opération - et j'insiste à nouveau - à ce moment là, n'était pas encore nécessaire. Il y avait des mesures à prendre des mesures beaucoup plus utiles pour l'Allemagne.

Q. - Et pourtant, si j'ai bien compris, à cause du principe autoritaire, vous ne pouviez exercer une pression d'aucune sorte pour empêcher cette entreprise et vous ne pouviez même pas démissionner pour protéger votre propre nom dans l'histoire ?

R. - Ce sont là beaucoup de questions à la fois. Si vous voulez bien, je reviendrai à la première.

Q. - Vous pouvez les prendre en détails, si vous le désirez.

H0521-0007

JN 6

R. - La première question était, si je ne me trompe, de savoir si je n'ai pas saisi l'occasion d'en parler au peuple allemand. Je n'avais pas la possibilité de le faire. Nous étions en guerre et il était tout à fait déplacé de rendre publiques de telles discussions, sur des questions stratégiques. C'est une chose impossible à faire en temps de guerr Je crois que l'on ne trouve aucun cas pareil dans l'histoire.

Deuxièmement, en ce qui concerne ma démission, je ne veux pas en parler. J'étais soldat pendant la guerre et on n'avait jamais considéré si j'étais d'accord ou non, je n'avais qu'une chose à faire, c'était servir ma patrie.

Troisièmement, il n'est tout de même pas admissible de quitter un homme à qui l'ona juré fidélité chaque fois qu'il se trouve qu'on n'est plus d'accord avec lui. Je n'ai jamais eu même l'idée de quitter le Führer.

Q. - Le peuple allemand a été conduit dans cette guerre contre l'Union Soviétique en s'imaginant que vous étiez en faveur de cette attaque ?

R. - Le peuple allemand n'a été informé de la déclaration de guerre à la Russie qu'au moment où la guerre avait déjà commencé; le peuple allemand n'a donc rien à faire là dedans, il n'a pas été consulté à ce sujet. On l'a informé du fait de la guerre et on lui a donné les raisons qui nécessitaient cette guerre.

Q. - A quel moment vous êtes vous rendu compte que cette guerre - tout au moins, pour les objectifs que vous vous étiez proposés - était une guerre perdue ?

R. - C'est extraordinairement difficile à dire. En tout cas, il me semble que ce fût relativement tard. Je veux

H0521-0008

JN 7

dire que j'ai eu assez tardivement l'impression que la guerre était perdue. J'ai envisagé assez longtemps la possibilité d'un match nul et je l'ai envisagé, et espéré.

Q. - En novembre 1941, l'offensive contre la Russie a subi un revers, n'est-ce pas ?

R. - Ce n'est pas absolument exact. Les circonstances atmosphériques défavorables ont conduit à un échec partiel. La percée de 1942 montre clairement qu'il ne pouvait pas être question d'une défaite militaire à ce moment là. Ce qui est arrivé, c'est que des corps avancés ont été rejetés en arrière et ramenés à l'arrière par ordre. Tout cela est dû aux conditions atmosphériques.

Q. - L'expression que vous avez utilisée " relativement tard " ne me renseigne pas, je ne vois pas ce que vous entendez par là. S'agit-il du temps, s'égit-il des évènements, quand la conviction vous est-elle venue que la guerre était perdue.

R. - Au moment de l'offensive russe, après le 12 janvier 1945, offensive qui a amené les Russes jusqu'à l'Oder. Lorsque je vis que notre offensive des Ardennes n'avait pas réussi, j'étais obligé de penser à ce moment là que nous allions peu à peu vers la défaite. Avant cette époque, j'espérais toujours que, d'une part, l'opposition de la Vistule à l'Est serait suffisante et que d'autre part le mur de l'Atlantique pourrait être tenu assez longtemps ce qui nous permettrait d'utiliser nos nouvelles armes et de diminuer les effets de la guerre aérienne des Américains.

Q. - Voulez-vous nous fixer par une date au lieu de nous indiquer simplement des évènements.

R. - J'ai dit tout à l'heure que vers le milieu

H0521-0009

de janvier 1945, je n'avais plus d'espoir.

Q. - Voulez-vous que nous entendions par là que vous, comme homme militaire vous n'avez pas compris avant janvier 1945 ce qui se passait et que l'Allemagne ne pouvait pas remporter la victoire dans cette guerre.

R. - J'ai déjà dit qu'il était nécessaire de distinguer deux phases nettement séparées, à savoir une guerre terminée victorieusement ou une guerre terminée comme une partie remise. La conviction que la guerre ne pouvait pas se terminer victorieusement, je l'ai eue beaucoup plus tôt, mais l'idée d'une défaite ne s'est imposée à moi qu'à la date que je vous ai indiquée tout à l'heure.

Q. - Dans une période antérieure, vous saviez qu'une issue victorieuse à la guerre ne pouvait être atteinte que si vous pouviez arriver à un accord quelconque avec l'ennemi, n'est-ce pas ?

R. - Evidemment, l'issue victorieuse d'une guerre ne peut être considérée comme telle que lorsque l'on abat l'ennemi ou que l'on négocie avec lui en vue d'obtenir un résultat méritant d'être considéré comme un succès. C'est cela que je considère comme étant une issue victorieuse. Celle que je considère comme " de partie remise " est constituée par une défait lorsque j'arrive à négocier avec l'ennemi ; il n'y a dans ce cas ni vainqueur ni vaincu.

Q. - Mais, vous saviez bien que la politique d'Hitler était de ne jamais négocier et qu'aussi longtemps qu'il serait à la tête du gouvernement l'ennemi refuserait de négocier avec l'Allemagne.

H0521-0010

R. - La propagande ennemie a toujours fait valoir qu'elle ne négocierait jamais avec Hitler. Je le savais. Je savais également qu'Hitler ne voulait négocier à aucun prix. Mais, je crois tout de même qu'Hitler aurait tout de même été prêt à négocier si ces négociations avaient pu avoir un sens pour lui. Cependant, il ne désirait pas procéder à des négociations ne présentant aucune chance de succès. Après le débarquement en Afrique du Nord, nos ennemis avaient dit qu'ils ne négocieraient en aucun cas et qu'il faudrait lutter jusqu'à la capitulation sans conditions. C'est à ce moment là que vous avons décidé d'organiser la résistance jusqu'au bout.

Quand on n'a aucune chance dans une négociation de paix, les négociations n'ont aucune valeur et on n'a plus qu'à lutter pour obtenir une issue favorable, les armes à la main.

Q. - En janvier 1945, vous saviez aussi que vous étiez incapable de défendre les civils allemands contre les raids aériens des Alliés, n'est-ce pas ?

R. - Je voudrais donner certains détails sur la possibilité de défense des villes allemandes contre les attaques aériennes ennemies.

Q. - Voudriez-vous répondre à ma question, le temps peut-être ne représente pas pour vous autant le même intérêt que pour les autres, mais il intervient dans ce procès. Pouvez-vous me dire si vous saviez à cette époque que les civils allemands ne pouvaient pas être protégés contre les raids. Veuillez le dire de façon précise.

R. - Oui, je savais à ce moment là que cela n'était pas possible.

Q. - Et après cette époque, avec les attaques aériennes dirigées contre l'Angleterre, vous saviez bien que

H0521 – 0011

vous n'étiez pas capable de changer le sens de la guerre et que ceci avait pour but unique de prolonger les hostilités d'un conflit que vous connaissiez bien comme désespéré ?

R. - Je crois que vous vous trompez. Après janvier 1945, il n'y a pas eu d'attaques, si ce n'est d'avions isolés, sur l'Angleterre. A ce moment là, j'avais besoin de toute mon essence pour les chasseurs de défense. Si j'avais eu à ma disposition des bombardiers et de l'essence, il est évident que j'aurais continué mes attaques jusqu'à la dernière minute à titre de représailles contre les attaques menées contre les villes allemandes, quelle que fut d'ailleurs la situation.

Q. - Et que pensez-vous des attaques par robot en janvier 1945. Y en a-t-il eu ?

R. - Dieu merci, nous avions encore un moyen de lutte dont nous pouvions nous servir. Je viens de dire tout à l'heure que tant que durait le combat, nous devions rendre les coups. Je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas eu assez de projectiles aériens comme les Vl et les V-2 car c'était le seul moyen de répondre aux attaques contre les villes allemandes, en essayant d'infliger des pertes aussi graves à l'ennemi.

Q. - Aussi longtemps qu'Hitler resterait à la tête du gouvernement, il n'y avait aucune façon d'empêcher la poursuite de la guerre, n'est-ce pas ?

R. - Tant qu'Hitler demeurait chef du peuple allemand, il était seul à décider de la conduite des opérations. Lorsque l'ennemi vous dit qu'il n'acceptera qu'une capitulation sans conditions, tout ce qu'on peut faire c'est de lutter jusqu'au dernier souffle ; quand il n'y a pas d'autres possibilités, on lutte, même si la lutte est désespérée.

H0521-0012

JN II

Q. - Mais le peuple allemand pensant qu'il était temps d'arrêter ce massacre n'avait aucun moyen de le faire en dehors d'une révolution ou de l'assassinat d'Hitler, n'est-ce pas ?

R. - Une révolution change toujours l'état des choses, quand elle réussit, évidemment. L'assassinat d'Hitler à ce moment là, disons en janvier 1945 , aurait sans doute eu pour conséquence que je lui succède. Si l'ennemi m'avait donné la même réponse " capitulation sans conditions " et dans les donditions terribles auxquelles on avait déjà fait allusion, j'aurais ordonné de continuer la lutte à tous prix.

Q. - N'y eut-il pas un attentat contre la vie d'Hitler en juillet 1944 ?

R. - Malheureusement oui.

Q. - Et il y eut un moment en 1945 où Hitler fit son testament à Berlin. Dans ce testament, il transmettait la présidence du Reichstag à l'Amiral Doenitz. Vous êtes au courant de cela ?

R. - Oui, j'ai lu ce testament ici.

Q. - Et en transmettant le gouvernement de l'Allemagne à l'Amiral Doenitz, il faisait une déclaration sur laquelle j'attire votre attention :

" En dehors de ma déloyauté à l'é-
" gard de ma personne, Himmler et Goering ont fait un mal
" infini au pays en négociant avec l'ennemi, négociations
" menées sans que je sois mis au courant et sans que j'ai don-
" né mon accord et en s'efforçant illégalement de s'emparer
" du pouvoir à leur profit. "

H0521 - 0013

Par ce testament, il vous chassait, vous et Himmler du Parti ât de toutes les fonctions gouvernementales que vous remplissiez.

R. - Voilà tout ce que je puis dire à ce sujet : je ne sais pas ce qu'a fait Himmler, quant à moi, je n'ai pas trahi le Führer et à ce moment là, je n'avais entamé de négociations avec personne. Ce testament et ces considérations du Führer sont basés sur une erreur très regrettable et qui me cause beaucoup de peine. Je regrette beaucoup que le Führer ait pu penser à la dernière heure de sa vie que j'aie jamais pu avoir été capable de lui être infidèle. Il est possible que cette erreur vienne de mauvaises transmission radiophoniques ou d'une mauvaise interprétation présentée au Führer par Bormann. En ce qui me concerne, à aucun moment, je n'ai jamais songé à m'emparer du pouvoir illégalement ou à agir de quelque façon contre le Führer.

Q. - En tout cas, vous avez été arrêté et vous vous attendiez à être fusillé ?

R. - C'est exact.

Q. - Pour en revenir à la prise du pouvoir par le Parti, vous avez omis un certain nombre d'évenements, comme par exemple l'incendie du Reichstage du 27 février 1933. Une grande épuration n'a-t-elle pas suivi cet incendie, au cours de laquelle beaucoup de personnes furent arrêtées et beaucoup tuées ?

R. - Je ne sais rien de tel. Il n'y a pas eu, que je sache, une seule personne tuée à la suite de l'incendie du Reichstag, si ce n'est l'incendiaire, Van der Lubbe qui a été condamné par les Tribunaux. Les deux autres accusés de ce procès ont été acquittés. Il faut aussi rectifier une erreur que vous avez commise, tout à l'heure. Ce n'est pas Thaelmann

H0521-0014

qui était accusé, c'était le député communiste Torger, il a été acquitté de même que le Bulgare Dimitrov. Il y a eu relativement peu d'arrestations qui ont suivi l'incendie du Reichstag. Celles que vous mettez en rapport avec l'incendie du Reichstag sont en réalité des arrestations de fonctionnaires communistes. J'ai déjà plusieurs fois parlé de cette question, je répète encore que ces gens ont été arrêtés pour de tout autres raisons et indépendamment des mesures prises à la suite de l'incendie du Reichstag.

Il faut dire au contraire que cet incendie a entrainé des troubles et a permis à un certain nombre de fonctionnaires de s'échapper.

Q. - En d'autres termes, avant l'incendie du Reichstag, vous aviez déjà des listes de communistes préparées pour les arrestations ?

R. - Nous possédions des listes de fonctionnaires communistes qui devaient être arrêtés. Tout cela était déjà préparé. Elle est restée tout à fait indépendante de la question de l'incendie du Reichstag.

Q. - Ces arrestations furent immédiatement mises à exécution après l'incendie du Reichstag?

R. - Contrairement à mon intention qui était de remettre cela à quelques jours afin que tout se passât selon le programme établi, le Führer a exprimé la nuit même son désir de procéder à ces arrestations. C'est ce qui a entrainé un certain trouble.

Q. - Et vous avez décidé à ce moment là d'arrêter tous les communistes dont vous aviez établi les listes ?

R. - J'insiste encore une fois : la décision de

H0521 - 0015

procéder à ces arrestations avait déjà été prise quelques jours à l'avance. La seule décision prise à la suite de l'incendie fut celle de l'arrestation immédiate. Personnellement j'aurais préféré attendre encore quelques jours, cela m'aurait évité de laisser échapper quelques uns de ces fonctionnaires très importants.

Q. - Et le lendemain matin, le décret fut présenté à Hindenburg pour qu'il le signe et pour qu'on abolisse les clauses de la constitution, n'est-ce pas ?

R. - Je crois , oui.

Q. - Qui était Karl Ernst ?

R. - Je ne sais pas si son prénom était Karl, mais Ernst était le führer SA de Berlin.

Q. - Qui était Helldorf ?

R. - Le comte Helldorf a été plus tard le chef SA de Berlin.

Q. - Et Heynes ?

R.- Heynes était le chef SA de Silésie, à ce moment là, bien entendu

Q. - Bien. Maintenant, vous savez, n'est-ce pas, que Ernst a fait une déclaration en avouant que c'était lui qui avait mis le feu au Reichstag et que vous et Goebbels aviez fourni le pétrole ayant servi à déclencher l'incendie. Vous aviez également indiqué le passage menant de votre maison au Reichstag. Cette déposition vous est connue, n'est-ce-pas ?

R. - Je ne connais pas cette déclaration du chef des SA Ernst, mais je connais un roman qui a été publié peu de temps après à l'étranger au sujet du chauffeur de Roehm. Ce fut publié après 1934.

H0521-0016

Q. - Un passage conduisait du batiment du Reichtag à votre maison, n'est-ce pas ?

R.- D'un côté de la rue se trouve le batiment du Réichtag, de l'autre côté le palais du président du Reichstag, entre les deux il y a un passage servant aux petits wagonnets qui transportent le charbon.

Q. - En tout cas, peu de temps après, Ernst a été tué sans jugement et sans qu'il ait eu la possibilité de raconter son histoire, n'est-ce pas ?

R. - Ce n'est pas exact. L'incendie du Reichstag eut lieu en février 1933, Ernst a été fusillé le 30 juin 1934 parce qu'il préparait un coup d'état et un attentat avec Roehm contre le Führer. Il avait donc eu le temps, pendant 15 mois de fournir des déclarations au sujet de l'incendie du Reichstag, s'il avait voulu le faire.

Q. - Il avait commencé à faire des déclarations de ce genre, n'est-ce pas et il en était arrivé au point qui vous accusait d'avoir provoqué l'incendie du batiment. Vous étiez bien au courant ?

R. - Cette accusation provenait d'une certaine xx presse étrangère selon laquelle j'aurais incendié le Reichstag Cela ne m'affectait guère car ça ne correspondait pas à la réalité. Je n'avais aucune raison d'incendier le Reichstag.

D'un point de vue esthétique, je ne regrette pas que le Reichstag ait été détruit mais je regrette beaucoup d'avoir été obligé de chercher un nouveau local pour les réunions du Reichstag. N'en ayant pas trouvé, j'ai été obligé d'utiliser l'opéra national et pourtant à ce moment là, l'opéra me semblait bien plus important que le Reichstag.

H0521-0017

I8/3/46 I4H I5H30

JN I6

Q. - Ne vous êtes vous jamais vanté d'avoir incendié le Reichstag, même par manière de plaisanterie ?

R. - Non, j'ai plaisanté une fois, c'est peut-être à cela que vous faites allusion. J'ai dit que j'allais bientôt faire concurrence à l'empereur Néron, on dirait bientôt que j'étais drapé dans une toge rouge et que je portais une lyre et que je jouais pendant que le Reichstag brûlait. En réalité, j'ai failli périr dans l'incendie du Reichstag, ce qui eût été très agréable pour les ennemis du Reich mais beaucoup moins pour le peuple allemand.

Q. - Vous n'avez jamais déclaré avoir incendié le batiment du Reichstag. ?

R. - Non, je sais que M. Rauschnigg a écrit dans son livre que j'aurais abordé ce sujet à plusieurs reprises. Je n'ai vu M. Rauschnigg que deux fois, en tout et très brièvement. Si vraiment j'avais incendié le Reichstag, on peut admettre que je n'en aurais parlé qu'en petit comité et certainement pas avec un homme que je ne connaissais absolument pas et dont je ne rappelle rien maintenant. Je n'ai jamais rien dit de tel à cet homme, il s'agit d'une falsification absolue.

Q. - Vous souvenez-vous du déjeuner donné à l'occasion de l'anniversaire du Führer au messe d'officiers du Quartier Général du Führer en Prusse Orientale?

R. - Non.

Q. - Vous ne vous en souvenez pas. On va vous montrer la déposition écrite du Général Frauz Halder sur ce point. J'attire votre attention sur un passage susceptible de vous rafraichir la mémoire. Je lis :

H0521-0018

I8/3/46 I4H I5H30

JN I7

" A l'occasion d'un repas pour l'an-
" niversaire du Führer en 1942, les personnes entourant le
" Führer en vinrent à parler du batiment du Reichstag et de
" valeurs artistiques. J'ai entendu de mes propres oreilles
" Goering lancer dans la conversation : ' La seule personne
" qui connaisse vraiment le Reichstag,c'est moi; est-ce moi
" qui a mis le feu ? Bien sûr, c'est moi ", et il s'est donné
" une grande tape sur la cuisse."

Vous souvenez-vous de cette conversation ?

R. - Cette conversation n'a pas existé. Je vous prie de bien vouloir me confronter avec Halder. Je veux dire tout d'abord que tout cela est parfaitement idiot : on dit " le seul qui connaisse le Reichstag, c'est moi " le Reichstag était connu de tous les députés car la partie brûlée du Reichstag était la salle de séances plenières, elle était connue de centaines de personnes aussi bien que de moi. Une telle déclaration peut vraiment être considérée comme un non sens. Je me demande comment M. Halder peut avoir dit une chose pareille. C'est peut-être dû à sa mauvaise mémoire.

Q. - Vous savez quelle position il occupait dans l'armée allemande ?

R. - Je le sais bien, il était chef de l'état major de l'armée et à diverses reprises j'ai attiré l'attention du Führer, après le début de la guerre, sur la nécessité de s'adjoindre un chef étant au courant.

Q. - Venons maintenant à l'épuration de Roehm que j'avais laissé un peu de côté. Pourquoi Roehm a-t-il été fusillé ? Qu'avait-il fait ?

R. - Roehm avait préparé un coup d'état au cours duquel le Führer devait être tué, il s'en serait suivi une ré-

H0521-0019

volution surtout dirigée contre l'armée, le corps des officier ce qu'il entendait, lui, comme " la réaction".

Q. - Et vous avez des preuves de cela ?

R. - Nous avions suffisamment de preuves de cela.

Q. - Mais il n'a jamais été juté devant un tribunal où il aurait eu la possibilité de raconter cette histoire comme vous racontezla vôtre, n'est-ce pas ?

R. - C'est exact, il voulait procéder à une révolution, c'est pour cette raison que le Führer a voulu étouffer cela dans l'oeuf, sans procédure. Il fallait abattre immédiatement ces germes de révolution.

Q. - Les noms des personnes tuées au cours de l'épuration qui s'en suivit, furent-ils jamais publiés ?

R. - On en a publié une partie.

H0521-0020

M. JUSTICE JACKSON.- Et vous gardiez pour vous-même le résultat de toutes ces conversations ?

Hermann GOERING. - Non. Voici comment cela se passait Les rapports qui concernaient le Ministère des Affaires Etrangères étaient envoyés à ce ministère. Les rapports importants pour le Führer étaient envoyés au Führerrr. Les rapports qui étaient intéressants pour l'armée étaient envoyés au Ministère de la Guerre, etc... Moi et mon représentant nous décidions de l'importance et de la signification des rapports. Nous avions une personne qui était chargée spécialement de remettre ces rapports aux personnalités compétentes. Je pouvais à tout moment prendre la décision de garder pour moi un rapport et de ne pas le transmettre ; cela m'a toujours été possible.

Q.- Vous aviez pas mal de difficultés avec les autorités policières qui voulaient mettre la main sur cette organisation, n'est-ce pas ?

R.- C'est exact. La police s'efforçait de s'emparer de cet instrument, mais elle xxx n'a pas obtenu cet instrument de moi. Il est possible que çà et là la police ait procédé à des installations de systèmes d'écoute, mais comme il fallait se brancher sur le Ministère des P.T.T., ils devaient en passer par moi. Moi seul pouvait donner l'ordre.

Q.- Vous avez vu les preuves apportées par le Ministère Public et par les accusés également ?

R.- Oui.

Q.- xxxxxxx Y a-t-il un acte quelconque de l'un des accusés, de l'un de vos coaccusés, que vous prétendez n'avoir pas été raisonnablement nécessaire pour exécuter le plan du parti nazi ?

R.- Il ne s'agit là que dexxxxxxxxxxx d'affirmations du Ministère Public ; cela n'est pas encore prouvé. Selon

.../..

H0521 - 0021

cette affirmation il y aurait un certain nombre de documents inutiles.

M. JUSTICE JACKSON.- Pourriez-vous préciser quels actes et quels accusés vous semblent en dehors du domaine des plans du parti nazi ?

R.- C'est là une question à laquelle il m'est très difficile de répondre sans notes et sans posséder de documents à ce sujet.

DR. STAHMER. - J'élève une protestation contre cette question. Je ne crois pas qu'il s'agisse ici de faits mais de jugements, et il me semble quèil résulte de la façon dont cette question est formulée qu'il n'est pas possible d'y répondre.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal pense que la question est un peu trop vague, M. JUSTICE JACKSON.

M. JUSTICE JACKSON.- Vous avez dit que le programme du parti nazi était de rectifier certaines injustices qui se sont introduites dans le traite de Versailles. Je vous demande si ce n'est pas un fait que votre programme dépassait de beaucoup toutes les questions envisagées par ce traité.

R.- Evidemment le programme contenait toute une série d'autres points qui n'avaient rien à voir àvec le traité de Versailles.

Q.- J'attire votre attention sur une déclaration de Mein Kampf rédigée comme suit :

"Les frontières de 1914 ne veulent rien dire pour l'avenir du peuple allemand. Elles ne représentent pas une défense du passé et elles ne représenteraient pas une force à l'avenir. Le peuple allemand n'obtiendra ni une force interne, et sa nourriture ne sera pas assurée par ses frontières. Ses frontières ne semblent pas, au point de vue militaire, appropriées ou satisfaisantes".

C'est bien vrai cela, n'est-ce pas ? .../..

H0521 - 0022

R.- Il faudrait que je lise l'original de Mein Kampf pour savoir si cela est exact comme vous l'avez lu. Mais en admettant que ce soit exact, je ne puis alors seulement dire qu'il s'agit des écrits d'un livre public et non pas du programme du Parti.

Q.- Un des premiers pays à être absorbés par l'Allemagne, n'était-ce pas l'Autriche ? Or l'Autriche n'était pas une partie de l'Allemagne avant la première guerre mondiale et elle n'avait pas été prise à l'Allemagne par le traité de Versailles, n'est-ce pas ?

R.- C'est pour cela que le programme avait nettement séparé cela de Versailles. Ce n'est en relation directe avec Versailles qu'en ce qui concerne le droit de Versailles qui refusait à la population purement allemande autrichienne l'Anschluss qu'elle avait déjà demandé depuis 1918.

Q.- Le deuxième territoire pris par l'Allemagne - la Bohême, la Moravie et la Slovaquie - n'a pas été ôté à l'Allemagne par le traité de Versailles et ne faisait pas partie du territoire allemand avant la première guerre mondiale ?

R.- Autant qu'il s'agisse du pays des Sudètes, la même chose est valable comme pour l'Autriche. Les députés se trouvaient également au Parlement et ont fait la même déclaration à leur chef, LOTSCHMANN.

Quant au dernier acte - déclaration du protectorat -, cela est différent. Notamment en ce qui concerne la Bohême et la Moravie, ces pays avant le Traité de Versailles n'étaient pas partie intégrante du grand Reich, mais auparavant ils étaient réunis depuis des siècles à l'Allemagne. Ceci est purement historique.

Q.- Vous n'avez pas encore répondu à la question, bien que vous ayiez répondu à tout autre chose. Ces territoires ne vous ont pas été retirés par le Traité de Versail-

H0521 - 0023

les. Répondez oui ou non.

R.- Naturellement l'Autriche nous a été retirée par le Traité de Versailles, et il en fut de même du pays des Sudètes. Ces deux pays, en effet, n'auraient jamais été séparés de l'Allemagne sans le Traité de Versailles par le droit de se gouverner eux-mêmes. C'est ainsi que cela a un rapport direct et absolu.

Q.- Vous avez témoigné, n'est-ce pas, au cours de l'interrogatoire qu'HITLER avait des renseignements selon lesquels les Etats-Unis ne rentreraient jamais en guerre même s'ils étaient attaqués, et qu'il pensait que les isoliationnistes de ce pays l'empêcheraient de rentrer en guerre.

R.- Cet interrogatoire doit être reproduit de façon tout à fait fausse. Cela est également la raison pour laquelle je me suis toujours refusé à prêter serment à un de ces interrogatoires avant que je puisse voir le procès-verbal allemand et constater si l'on a bien compris et bien traduit. Uniquement dans un seul cas - et c'était du côté de la délégation soviétique - un procès-verbal complètement correct m'a été remis et je l'ai signé page pour page et reconnu. Mais je voudrais rectifier ce point de vue. J'ai dit :"Le Führer n'a pas cru au début que l'Amérique allait se mêler de la guerre et il a été renforcé dans son opinion par l'attitude de la presse isoliationniste, tandis que moi, dès le début, je craignais que l'Amérique nous déclare la guerre en tous les cas. Vous comprendrez facilement que je n'ai jamais pu dire une telle "bêtise" en ~~xxxxxxxxx~~ déclarant que l'Amérique ne commencerait pas de guerre même si elle était attaquée. Si l'on attaque un pays, il se défend.

.../..

H0521-0024

Q.- Connaissez-vous ~~xxxxxxx~~ Wannegrinn ?

R.- C'est un Suédois que j'ai rencontré deux ou trois fois.

Q.- Vous lui avez parlé à ce sujet, n'est-ce pas ?

R.- Au sujet de l'entrée éventuelle de l'Amérique en guerre ?.. J'ai pu lui en parler, c'est même probable.

Q.- Et vous lui avez dit qu'une démocratie ne pouvait mobiliser, n'est-ce pas ?

R.- Une telle bêtise n'a certainement pas été dite par moi, car nous avions justement une démocratie comme adversaire principal, l'Angleterre, et dès la première guerre mondiale nous savions comment cette puissance allait combattre. Quand j'ai parlé à WANNEGRINN, la guerre battait déjà son plein.

Q.- Vous avez témoigné sur interrogatoire, si je comprends bien, ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ qu'HITLER avait deux idées de base : une pour essayer d'augmenter son espace vital par l'accession de colonies, l'autre pour s'allier avec la Russie et chercher à prendre les territoires à l'Est. En vue de son orientation, ilaurait préféré s'allier avec la Grande-Bretagne ; est-ce vrai ?

R.- Oui, c'est vrai. Je n'ai qu'à vous demander de vous reporter au livre Mein Kampf où HITLER a exposé cette affaire en détail.

Q.- Dès 1933 vous avez établi un programme pour réarmer l'Allemagne en dépit des limitations imposées par le Traité, n'est-ce pas ?

R.- Cela n'est pas exact.

Q.- Très bien, dites-nous alors quand vous avez commencé cela.

R.- Après le refus de toutes les propositions de désarmement que le Führer avait faites, c'est-à-dire peu de temps après notre sortie de la Commission de Désarmement,

.../..

H0521 - 0025

il fit certaines propositions et, lorsqu'on les examina sérieusement, il ordonna le réarmement complet. Certainsx préparatifs furent déjà entrepris par moi dès 1933 en ce qui concerne les questions aéronautiques où j'ai créé certaines conditions préliminaires et où j'ai militarisé la police ; mais c'est moi qui suis seul responsable de cela.

Q.- Ensuite, la militarisation de la police auxiliaire était une affaire d'état. C'était votre affaire personnelle. Que voulez-vous dire par cela ?

R.- Comment ?.. Non pas de la police auxiliaire, mais de la police de sécurité ou de la police du pays, c'est-à-dire qu'il y avait une police en uniforme d'un côté qui effectuait le service extérieur purement policier, et une deuxième police qui était réunie en formation pour de plus grandes utilisations. Ce n'est pas nous qui avons créé cette police ; elle existait déjà auparavant. Cette police en formation, armée et casernée, je la transformai très rapidement en instrument militaire en l'isolant du service policier et en l'instruisant de façon militaire, en lui donnant des fusils-mitrailleurs en plus du faible armement dont elle disposait. Voici ce que je peux prendre sous ma propre responsabilité. Ces formations, lors de l'établissement du service militaire, ont été transformées en unités de la Wehrmacht.

Q.- Je veux vous poser des questions d'après votre interrogatoire du 17 Octobre 1945. Je vais d'abord vous lire les questions et les réponses telles qu'elles paraissent dans l'interrogatoire et je vous demanderai ensuite si vous avez donné ces réponses. Vous pourrez alors donner les explications si vous désirez le faire.

L'interrogatoire est ainsi rédigé :

"Je voulais vous demander aujourd'hui, à propos de

.../..

H0521-0026

l'histoire économique de la période, quand le programme d'armement a-t-il été premièrement établi, c'est-à-dire le programme de réarmement ? En quelle année ?

Réponse : En 1933.

Question : Autrement dit, SCHACHT avait l'obligation à ce moment déjà de trouver l'argent nécessaire pour le programme de réarmement ?

Réponse : Oui, mais naturellement en coopération avec le Ministère des Finances.

Question : Au cours des années 1933 à 1935, avant que le service militaire obligatoire ne fût établi, l'armement était un réarmement secret, n'est-ce pas ?

Réponse : Oui.

Question : Si bien que l'argent qui fut utilisé en dehors du budget devait être trouvé par des moyens secrets et qu'il devait être inconnu des puissances étrangères ?

Réponse : Oui, à moins que ceci n'ait été prélevé sur les fonds normaux pour l'armée.

Question : Vous aviez un budget militaire pour votre armée de 100.000 hommes et le reste du réarmement devait provenir de ressources secrètes ?

Réponse : Oui ".

Vous a-t-on posé ces questions et avez-vous donné ces réponses ?

R.- C'est en général à peu près exact, mais j'ai à dire : 1) On m'a demandé quand on avait discuté du réarmement, et non pas quand on réarmement avait commencé. On a discuté sur le réarmement évidemment dès 1933, car il était établi immédiatement que notre gouvernement devait changer les faits, c'est-à-dire exiger que les autres désarment et réarmer nous-mêmes s'ils refusaient de désarmer. Ceci devait être discuté, mais la conclusion de

.../..

H0521 - 0027

cette discussion et la transformation en ordres précis et nets n'eut lieu qu'après l'échec du désarmement des autres. Lorsque le Führer reconnut que ses propositions n'étaient pas acceptées, il y eut un réarmement progressif. Nous n'avions pas d'intérêt à faire savoir à l'opinion publique mondiale ce que nous faisions. Cela n'était ni nécessaire ni opportun. En 1933, M. SCHACHT ne pouvait même pas trouver les fonds nécessaires, car il n'avait aucune fonction. Ceci se réfère uniquement à l'époque ultérieure, et là il était naturel que les fonds proviennent eu Ministère des Finances et du Président de la Reichsbank, selon les ordres et les désirs du Führer, car nous n'avions pas laissé de doute sur nos intentions de réarmer si l'autre côté ne désarmait pas. Ceci était déjà établi dans le programme du Parti de 1921 et par conséquent l'opinion publique le savait.

Q.- N'est-ce pas un fait que le 21 Mai 1935, par un décret secret, M. SCHACHT fut nommé Plénipotentiaire pour l'économie de guerre ?

R.- La date, je prie seulement de me montrer le décret, je ne puis vous dire exactement. Je n'ai pas présentes à la mémoire les dates des décrets, surtout lorsque cela ne me concerne pas personnellement, mais vous devez le voir dans la loi.

Q.- Peu de temps après être nommé, SCHACHT vous a pressenti comme Commissaire pour le matériel de guerre et les devises étrangères, n'est-ce pas ?

R.- Si M. SCHACHT a proposé cela peu de temps après sa nomination, cette nomination n'aurait pu avoir lieu qu'en 1936, car ce n'est qu'en été 1936 que SCHACHT, en commun avec le Ministre de la Guerre von BLOMBERG, a proposé que je devienne Commissaire pour les devises et les matières premières.

.../..

H0521-0028

Q.- Je vais vous demander si vous n'avez pas donné cette réponse le 10 Octobre 1935 en parlant de SCHACHT :

Il a suggéré que je devienne Commissaire pour le matériel de guerre et les devises étrangères. Il avait l'idée que, dans cette position, je pourrais donner beaucoup d'aide au Ministre de l'Economie et au Président de la Reichsbank.

Avez-vous fait cette réponse ? Ces renseignements sont-ils justes ?

R.- Encore une fois, s'il vous plaît.

Q.- Parlant de SCHACHT, le document montre que vous avez dit : "Il a suggéré que je devienne Commissaire pour le matériel de guerre et les devises étrangères. Il avait l'idée que, dans cette situation, je pourrais donner au Ministre de l'Economie et au Président de la Reichsbank un soutien appréciable".

R.- C'est parfaitement correct, à l'exception du mot "Président du Reichstag" qui doit être remplacé par celui de "Président de la Reichsbank".

Q.- Oui, c'est ainsi que je l'ai.

R.- On a traduit en allemand "Reichstag" au lieu de "Reichsbank".

Q.- "En plus il a parlé très clairement dans les suggestions que lui et BLOMBERG firent, que je devais être mis à la tête du plan de quatre ans. Néanmoins l'idée de SCHACHT à ce moment était que moi-même je ne connaissais pas grand chose à l'économie et qu'il pouvait très bien se cacher derrnière moi pour cela".

R.- Cela je l'ai dit très clairement il y a quelque temps.

Q.- A partir de ce moment, vous et SCHACHT ont collaboré pendant quelque temps pour la préparation d'un programme de réarmement, n'est-ce pas ?

.../..

H0521-0029

R.- J'ai collaboré économiquement avec M. SCHACHT à partir de ce moment afin d'organiser toute l'économie allemande et l'économie de guerre, et naturellement comme condition préliminaire pour la suprématie de l'armement de l'Allemagne.

Q.- Et tous les deux vous avez eu des divergences de vue au sujet de la question d'autorité, n'est-ce pas ?

R.- Oui.

Q.- Et cela se plaçait en 1937, le 7 Juillet ; est-ce vrai ?

R.- Ce jour là on fit une certaine proposition qui n'amena rien de décisif. La structure des fonctions et les personnalités étaient à la base de ces divergences. Moi, comme plénipotentiaire du plan de quatre ans, et M.SCHACHT comme Président de la Reichsbank et comme Ministre des Finances, nous avions une grande influence sur l'économie. Comme M. SCHACHT était une grande personnalité et comme je ne voudrais pas non plus que l'on considère la mienne comme très petite, je devais - peu importe notre amitié - me quereller avec lui et l'un devait céder la place à l'autre.

Q.- Et un moment vint où il est parti, où il abandonna les questions militaires et la Reichsbank ?

R.- Il démissionna d'abord du Ministère de l'Economie du Reich en Novembre 1937 et, autant que je sache, de la présidence de la Reichsbank à la fin de 1938. Maisje ne voudrais pas être tout à fait affirmatif au sujet de cette date.

Q.- Il n'y avait aucun désaccord entre vous deux, SCHACHT et vous, au sujet de la nécessité de poursuivre le programme du réarmement, n'est-ce pas ? Vous étiez simplement en désaccord sur la façon de poursuivre ce programme ?

.../..

H0521 - 0030

R.- J'admets pour M. SCHACHT qu'en tant que bon Allemand il était prêt à donner toute sa force au réarmement de l'Allemagne, et nous n'avons pu avoir de divergences de vues que dans les méthodes à employer, car ni M. SCHACHT ni moi-même nous n'avons réarmé en vue d'une guerre d'agression.

Q.- Et après avoir quitté son poste au réarmement, il est resté ministre sans portefeuille au Reichstag ?

R.- Oui, c'est exact. Le Führer le désirait ainsi, car il voulait - c'est du moins mon opinion - exprimer sa reconnaissance à M. SCHACHT de cette façon.

.../..

H0521-0031

Q. - Qui a tué matériellement, si vous le savez, Roehm lui-même ?

R. - Cela, je ne le sais pas, je ne sais pas qui l'a fait.

Q. - A quelle organisation l'ordre fut-il donné ?

R. - Cela non plus, je ne le sais pas, parce que l'exécution de Roehm avait été ordonné par le Fuhrer, et non pas par moi, parce que j'étais compétent en ce qui concerne l'Allemagne du Nord.

Q. - Qui fut emprisonné, qui fut envoyé en camps de concentration, et combien furent arrêtés ?

R. - La police a procédé à l'arrestation de ceux qui devaient d'abord être mis en prison préventive, ceux contre lesquels les charges n'étaient pas très importantes, et dont on ne savait pas dans quelle mesure ils avaient ou n'avaient pas été initiés. Un certain nombre d'entre eux ont été relâchés peu à peu. Je ne peux pas vous dire en détail combien de personnes ont été arrêtées, mais les arrestations ont été opérées par la police.

Q. - La gestapo, voulez-vous dire, je suppose. Milch a déposé qu'il a vu 700 personnes à Dachau. Il a dû y en avoir beaucoup d'arrêtés, et bien peu relâchés.

R. - Encore une fois, je ne sais pas combien de personnes ont été arrêtées, parce que les arrestations en question n'ont pas été opérées sur mes ordres. Mon activité s'est limitée au jour même où cette révolte a été contrecarrée. Lorsque Milch a été interrogé, j'ai envoyé à mon défenseur une fiche où je lui demandais de poser une question à Milch: il s'agissait de demander à Milch si ces 700 personnes avai-

../

H0521-0032

ent été arrêtées parce qu'elles avaient participé au complot de Roehm, ou si elles n'étaient que des prisonniers politiques. C'est la question que je voulais faire poser à Milch par mon avocat, car à mon avis ce chiffre de 500, ou 600, ou 700 est beaucoup trop important, en ce qui concerne les arrestations auxquelles on a procédé à la suite du Putsch de Roehm.

Q. - Parmi les personnes tuées, il y avait Von Schleicher et sa femme. C'était l'un de vos adversaires politiques, n'est-ce pas ?

R. - C'est exact.

Q. - Il y avait aussi Erich Klausner, qui avait été chef de l'Action Catholique, en Allemagne ?

R. - Klausner se trouvait également parmi les personnes qui ont été fusillées. C'est justement le cas de Klausner qui m'a incité à demander au Fuhrer de faire arrêter immédiatement cette action, parce qu'à mon avis, Klausner avait été fusillé à tort.

Q. - Il y avait également Strasser qui avait été, avant, le collaborateur nº 2 d'Hitler, jusqu'en décembre 1932. Il fut tué aussi, n'est-ce pas ?

R. - On ne peut pas dire que Strasser était l'homme nº 2 , après Hitler. Il a joué un rôle très important, avant la prise du pouvoir, au sein du Parti, mais déjà avant la prise du pouvoir, il a été chassé du Parti. Strasser a participé à cette révolte. Il a été fusillé également.

Q. - Et cela, au point qu'il ne restait plus que deux personnes sur la liste de ceux qui devaient être tués. Alors, vous êtes intervenu et vous avez empêché ces exécutions, n'est-ce pas ?

.../

H0521-0033

R. - Non, ce n'est pas exact ainsi. Je me suis exprimée assez clairement, je vous répéterai brièvement ce que je vous ai déjà dit : ce n'est pas lorsqu'il ne restait plus que deux personnes sur la liste que je suis intervenu. Je suis intervenu lorsque j'ai constaté qu'on avait fusillé un certain nombre de gens qui n'avaient rien à faire avec la chose, et au moment de mon intervention, il restait sur cette liste encore deux personnes qui avaient participé étroitement à la préparation de ce complot, et dont l'exécution avait été ordonnée par le Fuhrer. Il s'agissait, en particulier, d'une de ces deux personnes contre lesquelles le Fuhrer était très mécontent . J'ai dit alors au Fuhrer qu'il était préférable de renoncer à l'exécution de ces deux coupables, et d'arrêter immédiatement le tout. C'est ainsi qu'il faut comprendre ce que j'ai déjà dit.

Q. - A quelle date cela ? Pouvez-vous préciser l'époqué ?

R. - Oui, je peux dire cela d'une manière très précise. Si je me souviens bien, la journée décisive a été le samedi soir entre 6 et 7. Le Fuhrer revint de Munich en avion, mon intervention au sujet de la cessation de la répression se situe le dimanche entre 2 et 3 .

Q. - Et qu'advint-il des deux hommes qui restaient sur la liste ? Furent-ils jamais traduits en jugement ?

R. - Non. L'un, si je suis bien informé, a été envoyé dans un camp de concentration, et l'autre a été mis aux arrêts,temporairement, si mes souvenirs sont exacts.

Q. - En revenant à l'époque où vous avez rencontré Hitler, vous dites que c'est un homme qui avait un but sérieux et absolu. Il ne voulait pas admettre la défaite de l'Alle-

../

H0521-0034

magne, et le Traité de Versailles, vous vous souvenez ?

R. - Je regrette. L'interprétation comportait un certain nombre de lacunes, et je n'ai pas pu très bien en comprendre le sens. Je vous prie de répéter.

Q. - Je répète ma question : quand vous avez rencontré Hitler, si j'ai bien compris le sens de votre déposition, vous avez trouvé un homme qui avait un but sérieux, et précis. Il n'acceptait pas la défaite de l'Allemagne, et il n'acceptait pas le Traité de Versailles.

R. - Je crois que vous ne m'avez pas très bien compris, car je n'ai pas dit cela de cette manière. J'ai dit que j'avais remarqué qu'Hitler avait une conception très claire sur l'inutilité de certaines protestations, que d'autre part, il estimait que l'Allemagne devait se dégager du Dictat de Versailles, mais cela n'était pas l'avis d'Hitler seul. Tout patriote allemand avait les mêmes sentiments, et c'était parce que j'étais un patriote enflammé, et que je sentais la honte de ce Traité de Versailles que je me suis lié à l'homme dont j'estimais qu'il avait reconnu de la manière la plus claire les conséquences du Dictat de Versailles, et qu'il serait celui qui, peut-être, trouverait les moyens indiqués pour faire disparaître les effets de ce Traité.

Tout ce qui a été dit en plus de cela, - passez-moi l'expression - c'est du bavardage.

Q. - Si je vous ai bien compris depuis le début, publiquement, de façon notoire, la position du Parti Nazi était que le Traité de Versailles devait être aboli, et que des protestations n'avaient aucune utilité, qu'elles étaient parfaitement vaines.

.../

H0521 - 0035

R. - C'était , dès le début, le but d'Hitler. Il voulait libérer l'Allemagne des entraves du Traité de Versailles, c'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas de l'ensemble du Traité de Versailles, mais il s'agissait des dispositions de ce Traité qui entravaient l'Allemagne et son avenir.

Q. - Et le faire par la guerre, si c'est nécessaire ?

R. - On ne discutait pas alors de cet aspect de la question. On discutait seulement de la condition primordiale. On parle toùjours de la paix et du Traité de Versailles, mais nous, nous avons toujours parlé du Dictat. La condition essentielle était d'obtenir pour l'Allemagne une autre structure politique qui serait seule capable de permettre à l'Allemagne d'élever des protestations contre ce Dictat, et non seulement des protestations formelles, mais des protestations dont on aurait à tenir compte. C'est cela.

Q. - C'était là le moyen, la réorganisation de l'Etat allement, afin de vous débarasser de ce que vous appelez le Dictat de Versailles ? .

R. - La libération des dispositions du Traité de Versailles qui rendaient impossible à la longue la vie du peuple allemand. C'était bien notre but, mais on ne disait pas à ce moment-là : nous voulons faire la guerre et battre nos ennemis victorieusement. Le but que nous nous fixions à ce moment-là était d'adapter nos méthodes à la situation politique.

Q. - Et c'est dans ce but que vous, et tous les autres personnages qui devinrent membres du Parti Nazi, donnèrent à Hitler tous les pouvoirs de décider pour eux, et tombèrent d'accord pour lui donner une obéissance absolue ?

../

H0521 - 0036

R. - Cela représente encore plusieurs questions. Voyons la question nº 1 : la lutte contre le Dictat de Versailles était pour moi le point décisif, la raison décisive pour laquelle j'ai adhéré au Parti. Il se peut que pour d'autres, d'autres points du programme, ou d'autres conceptions puissent avoir été plus importantes et plus décisives.

En ce qui concerne les pleins pouvoirs à donner au Fuhrer, ce n'était pas une nécessité, en vue de nous débarasser des dispositions du Traité de Versailles. Ces attributions du Fuhrer étaient contenues dans l'expression de notre conception idéologique. Il était naturel pour nous de lui prêter serment, avant qu'il ne devint Chef d'Etat. C'était évident pour ceux qui se considéraient comme ses collaborateurs les plus immédiats. Je ne saurais pas dire exactement dans quelles circonstances on procédait à cette prestation de serment, avant la prise du pouvoir. Je ne peux vous dire que ce qui me concerne, moi : après un temps de réflexion, après avoir acquis une connaissance plus approfondie de la personnalité du Fuhrer, je lui ai donné la main, et je lui ai dit : je lie mon destin au vôtre, quoiqu'il arrive, je m'engage à vous suivre, au péril de ma vie.

Et ce serment est encore valable aujourd'hui ici.

Q. - Mais si vous répondiez à mes questions par oui ou non, alors vous pourriez donner votre version complète. Vous vouliez un Etat allemand fort pour vaincre les conditions imposées par le Traité de Versailles.

R. - Nous voulons, d'une manière générale, un Etat fort, indépendamment d'un Traité de Versailles, mais pour écarter les conditions du Traité de Versailles, il fallait d'abord obtenir un Etat puissant, car on n'écoute pas un Etat faible, nous l'avons appris.

Q. - Et le Principe du Fuhrer, vous l'avez adopté parce

../

H0521 - 0037

que vous croyiez que cela servirait le but à atteindre ?

R. - C'est exact.

Q. - Et ce but qui était l'un des buts du Parti Nazi, modifier les conditions du Traité de Versailles, était un but public et notoire, que les personnes qui adhéraient au Parti connaissaient ? C'était d'ailleurs l'un des meilleurs moyens que vous ayiez pour gagner des adhérents, n'est-ce pas ?

R. - Le Dictat de Versailles était de nature à engager, me semble-t-il, tout Allemand à être en faveur du réarmement, et on peut admettre que cela était une des raisons qui ont attiré les gens vers notre mouvement.

Q. - Un certain nombre de personnes qui ont participé à ce mouvement ont donc été attiré par ce but.

- Il n'y a aucun doute dans votre esprit, n'est-ce pas, Adolphe Hitler est bien mort ?

R. - Je crois qu'il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet.

Q. - Et la même chose est vraie pour Goebbels ?

R. - En ce qui concerne Goebbels, je n'ai pas le moindre doute, parce que quelqu'un en qui j'ai une confiance totale, m'a dit qu'il avait vu Goebbels mort.

Q. - Et vous n'avez aucun doute concernant la mort de Himmler, n'est-ce pas ?

R. - Je n'en suis pas sûr, mais je crois que vous devez en être bien plus sûr que moi, puisque vous le savez beaucoup mieux que moi. Il est mort en captivité, je n'y étais pas.

../

H0521 – 0038

Q. - Vous n'avez aucun doute sur la mort de Heydrich ?

R. - Oui, à ce sujet, je suis tout à fait certain.

Q. - Et probablement en ce qui concerne Bormann ?

R. - Là, je ne suis pas absolument sûr. Je n'ai aucune preuve ni d'un côté, ni de l'autre, je suppose seulement.

Q. - Et ce sont là les principales personnes, d'après votre déposition, que vous mentionnez comme responsables, Hitler pour tout, Goebbels pour avoir incité à des mesures contre les Juifs, Himmler qui a trompé Hitler (ce matin), et Bormann qui influençait contre vous ?

R. - L'influence qu'il a pu exercer sur le Fuhrer a varié suivant les époques. L'influence principale exercée sur le Fuhrer, si l'on peut parler d'une influence, a été exercée jusqu'en 1941 et 1942 par moi. Puis, mon influence diminua jusqu'en 1943, et alors ~~xxxxx~~ cette influence commença à diminuer fortement. Mais je crois que personne d'autre n'a eu la confiance du Fuhrer dans la mesure où je l'ai eue. Goebbels a pu avoir une certaine influence dès le début, parce que le Fuhrer était très souvent avec lui. Cette influence a subi des oscillations, mais elle a augmenté pendant les années de guerre. Avant la prise du pouvoir, et au moment de la prise du pouvoir, Hess a eu une certaine influence sur le Fuhrer, dans le domaine spécial dont il s'occupait. Puis, Himmler a eu une influence qui est devenue plus forte avec le temps, et cette influence a diminué fortement à la fin de l'année 1944. Une influence décisive pendant la guerre - et cela en particulier à partir de 1942, après le départ de Hess en 1941 - a été exercée par Bormann, et cette influence a été catastrophique. Cela n'a été possible que parce que, après le20 juillet 1944, le Fuhrer était

H0521-0039

extrêmement méfiant, que Bormann était toujours à ses côtés, lui faisait des rapports continuelllement, etc...

Telles sont les grandes lignes de ce que l'on peut appeler l'influence que l'on peut exercer sur le Fuhrer.

Q. - Il y a une organisation d'espionnage organisée en 1943 qui consistait à espionner les conversations téléphoniques des fonctionnaires à l'intérieur de l'Allemagne, n'est-ce pas ?

R. - J'ai dit que j'avais installé un système qui surveillait les conversations des étrangers importants, conversations avec l'étranger, télégrammes, rapports, radiodiffusés, non seulement venant d'Allemagne, mais également les rapports radiodiffusés émis à l'étranger. Nous avons donc surveillé les étrangers importants, et également les maisons importantes. De même les personnes qui pour des raisons quelconques, d'ordre politique, ou pour un motif policier, devaient être surveillées.

Pour éviter des abus de la Police, on a imposé l'obligation de demander mon autorisation pour procéder à ce contrôle, mais malgré cette clause, il était possible d'écouter sans demander mon autorisation. Nous savons que cela est possible.

../

H0521 – 0040

GM/I

I8/3/46

I6 h.30 - I7 h.05

Q.- Vous souvenez-vous d'avoir mobilisé des enfants de I5 ans ?

R.- Vous voulez dire pendant la guerre?

Q.- Oui.

R.- Il s'agit là des auxiliaires de la Luftwaffe. C'est exact. C'étaient des enfants de I5 ou I6 ans qui étaient appelés comme auxiliaires de la Luftwaffe.

Q.- J'aimerais qu'on vous montre le document 3700-PS (USA 780) afin que vous puissiez nous dire si vous avez reçu de SCHACHT la lettre dont vous avez ici la copie au carbone.

R.- Oui, j'ai certainement reçu cette lettre. L'année n'est pas indiquée, cela manque ici à la copie.

Q.- Pouvez-vous dire la date approximative de cette lettre.

R.- Il est dit ici 3 Novembre, d'après les évènements décrits au verso, je crois que c'était en l'année I943. Il est curieux que la date ne soit pas indiquée sur cet exemplaire là, mais je pense qu'il s'agit de l'année I943. J'ai reçu cette lettre.

Q.- Avez-vous répondu à cette lettre, le document 3700 PS (USA 780) ?

R.- Aujourd'hui je ne peux pas le dire avec précision, c'est possible.

Q.- Le plan de 4 ans avait pour but de placer toute l'économie en état pour la guerre n'est-ce pas ?

R.- J'ai exposé qu'il avait deux buts :

I°/ Affermir l'économie allemande et la rendre indépendante des variations de l'exportation ;

2°/De la rendre ferme vis à vis de tout blocus afin d'éviter ce que la première guerre mondiale avait ame-

...

H0521-0041

né, qu'un blocus ne puisse plus nous menäcer.

Evidemment, le Plan de 4 Ans prévoyait l'élargissement de toute l'industrie d'armement, sans lui cette industrie ne pouvait pas être créée ou exploitée.

Q.- Donnez-moi une réponse spécifique s'il y a moyen : n'avez-vous pas dit dans une lettre à SCHACHT, en date du I8 Décembre I935, que vous pensiez que votre tâche serait en quatre ans de mettre toute l'économie en état pour la guerre. Avez-vous dit cela ou non ?

R.- Naturellement je l'ai dit.

Q.- Maintenant vous souvenez-vous du rapport de BLOMBERG en I937, - vous pouvez si vous le désirez examiner le Document C-I75 - dans lequel il dit que la situation générale justifie la supposition que l'Allemagne n'a pas besoin de considérer une attaque de quelque côté que ce soit ?

R.- A cette époque cela a pu très bien être ainsi, En I937 j'ai considéré la situation en Allemagne comme plus calme. C'était après l'Olympiade et à cette époque la situation était tout à fait calme, mais cela n'avait rien à voir avec le fait que je me considérais obligé, abstraction faite d'une atmosphère plus ou moins tranquile, de rendre l'économie allemande prête pour la guerre, car une année plus tard d'autres évènements surgirent.

Q.- BLOMBERG continue :"Les raisons de cela sont, en plus faible désir de guerre de presque toutes les nations, surtout les nations de l'Ouest, les déficiences de préparatifs de beaucoup d'Etats et de la Russie en particulier."

Telle était la situation en I937 n'est-ce pas ?

R.- C'est ainsi que M. VON BLOMBERG considérait la situation. En ce qui concernait la Russie, M. VON BLOMBERG

...

H0521-0042

comme tous nos autres représentants de la Reichswehr s'est trompé, et d'autres ont parlé d'une façon toute différente des armements de la Russie. Ici il ne s'agit que de l'opinion de M. VON BLOMBERG, non pas de celle du Führer ou de la mienne, ou d'autres personnalités importantes.

Q.- Tel était néanmoins le compte-rendu du Commandant en Chef des Forces Armées le 24 Juin I937 n'est-ce pas ?

R.- Oui c'est exact.

Q.- Vous avez organisé un mois plus tard les usines Hermann GOERING.

R.- Exact.

Q.- Et les usines Hermann GOERING rendaient l' Allemagne prête pour la guerre n'est-ce pas ?

R.- Non, c'est faux. Les usines Hermann GOERING s'occupaient d'abord exclusivement de l'extraction de minerai de fer près de Salzgitter dans le Palatinat, et après l'Anschluss des minerais d'Autriche. Les usines Hermann GOERING exploitaient d'abord des mines, et ce n'est que bien plus tard que des usines d'acier y furent ajoutées, ainsi que des usines de laminage.

Q.- Les usines Hermann GOERING faisaient partie du Plan de 4 Ans n'est-ce pas ?

R.- C'est exact.

Q.- Et vous avez déjà dit que le Plan de 4 Ans avait pour but de mettre l'économie allemande en état de guerre, et les usines Hermann GOERING étaient organisées pour l'exploitation des mines, mais il y avait des hauts-fourneaux, et ils devaient finir par fabriquer des canons et des chars complets, n'est-ce pas ?

R.- Non, ce n'est pas exact, les usines Hermann GOERING au début, n'avaient pas d'usines de produits finis

...

H0521-0043

pour la guerre, mais le produit initial était l'acier.

Q.- N'importe comment, vous avez poursuivi vos efforts, et le 8 Novembre I943, vous avez fait un discours parlant de ces efforts aux différents Gauleiters, dans le Bâtiment du Führer à Munich. Est-ce juste ?

R.- Je ne me souviens plus de la date, à ce moment j'ai fait un bref exposé en rapport avec ceux des Gauleiters, au sujet de la situation aérienne et de la situation de l'armement. Je ne me souviens plus du texte, car pendant toute cette période on ne m'a rien demandé à ce sujet, mais le fait est exact.

Q.- Laissez-moi vous rappeler que vous vous êtes servi de ces paroles - essayez de vous en souvenir - :

"L'Allemagne au début de la guerre, était le seul pays du monde ayant en sa possession une force aérienne suffisamment forte. Les autres pays avaient des avions de marine et de guerre, ~~mais~~ et avaient considéré ~~l'armée de terre~~ l'arme de l'air comme un auxiliaire important et nécessaire des autres armes. En conséquence il leur manquait les appareils qui seuls peuvent concentrer leurs efforts, et porter des coups décifis, c'est à dire une aviation d'opération. En Allemagne nous avons poursuivi ces buts depuis le début et l'aviation était disposée de façon à frapper profondément dans les pays ennemis et les buts stratégiques, pendant qu'une moindre partie de l'aviation consistant en bombardier en piqué et d'avions côtiers pouvaient s~~e~~'occuper des premières lignes et des champs de bataille. Vous connaissez tous les résultats que l'on a obtenu par ces tactiques et quelle supériorité nous avions dès le début de la guerre grâce àcette aviation moderne."

R.- Ceci est parfaitement exact. Je l'ai dit en

...

H0521-0044

tous les cas, et ce qui est encore plus important, j'ai agi en conséquence.

Mais je dois dire, ici, afin que vous ne l'ignoriez pas, ou l'interprêtiez faussement, que dans cet exposé je m'occupais de deux opinions différentes au sujet de la stratégie aériennes, qui sont encore discutées aujourd'hui, à savoir : est-ce que l'aviation doit être une arme auxiliaire de la marine et de l'armée, ou bien doit être un corps séparé, armé. J'ai expliqué que dans un pays où il y avait une force marine, une telle séparation pouvait être possible, mais nous, nous avons suivi, toujours et heureusement la voie qui outre l'armée et la marine, menait à l'établissement d'une puissante force aérienne, j'insiste sur le mot "puissante". A côté de la marine et de l'armée, il est encore aujourd'hui de mon avis qu'uniquement l'aviation opérative peut amener des décisions. J'ai également exposé en donnant la proportion entr des bi- et quadri-moteurs, que les bimoteurs me suffisaient d'abord, cela pour la simple raison que je n'avais pas de quadrimoteurs, et que l'action des bimoteurs pouvait suffire. J'ai également souligné que la conclusion rapide des campagnes de Pologne et de l'ouest, était due à l'action de l'aviation. Donc c'est parfaitement correct.

Q.- Je me souviens du témoignage du témoin MILCH, il a parlé sur un sujet que je ne vous a pas entendu traiter. Il a dit :

"J'étais sous l'impression que déjà au moment de l'occupation de la Rhénanie, lui - c'est à dire GOERING - avait peur que la politique d'HITLER ne mène à la guerre."

Vous souvenez-vous de cela ?

R.- Oui.

Q.- Et est-ce vrai ou erroné ?

...

H0521-0045

R.- Non, je ne voulais pas la guerre, et je voyais que la meilleure façon de l'éviter était dans un très fort armement, d'après la loi suivante : celui qui possède une épée aiguisée possède la paix.

Q.- Vous êtes toujours cette opinion ?

R.- Je suis encore bien plus de cet avis aujourd'hui lorsque je vois le développement qu'il a pris.

Q.- Est-il vrai, comme MILCH l'a dit, que vous aviez peu que la politique d'HITLER ne mène à la guerre au moment de l'occupation de la Rhénanie ?

R.- Je vous demande pardon, je viens de comprendre : si c'était encore mon avis, qu'un peuple fortement armé puisse maintenant la paix. C'est ainsi qu'il fallait comprendre ma dernière remarque. Si vous rapportez cette remarque à la déclaration de MILCH, je voudrais dire que craignais la guerre comme telle, et je voulais l'éviter si possible, mais non pas que la politique du Führer pouvait amener la guerre, car le Führer également désirait accomplir son programme par des accords et des relations diplomatiques. Lors de l'occupation de la Rhénanie, je craignais provisoirement la réaction, malgré cela elle était nécessaire cette occupation.

Q.- Et en ce qui concerne l'Autriche ?

R.- Cela n'a rien à voir avec le fait qu'on puisset rouver des relations entre ces affaires. L'Autriche ne m'aurait pas donné autant la crainte d'une guerre que l'occupation de la Rhénanie, car à la suite de l'occupation de la Rhénanie, j'aurais pu imaginer une certaine réaction. Mais une réaction de deux peuples frères, de sang germanique, de la part de l'étranger cela ne me paraissait pas dut out clair. L'Italie qui prétendait avoir un intérêt vital dans la séparation de ces deux pays était exlue,

...

H0521-0046

l'Angleterre et la France n'étaient nullement intéressées par cet Anschluss. Donc je ne voyais pas de possibilités de guerre.

Q.- Je vais vous poser quelques questions : Vous avez dit qu'Hitler et vous aviez beaucoup regretté la mort de Dolfuss. Hitler à Vienne a célébré l'homme qui a tué Dollfuss. Est-ce vrai ? Voulez-vous répondre oui ou non ?

R.- Non je ne peux pas répondre par oui ni par non, parce que je ne peux pas dire :"oui il l'a fait" parce que je ne le sais pas; je ne peux pas dire :"non il ne l'a pas fait" parce que je ne le sais pas non plus. Je voulais simplement dire que j'en ai entendu parler ici de fait, mais jamais auparavant.

Q.- En juin 1937, SEYSS-INQUART est venu vous voir ainsi que le Secrétaire d'Etat Keppler. Vous avez eu des négociations ?

R.- Oui.

Q.- Et SEYSS-INQUART désirait avoir une Autriche indépendante. Est-ce vrai ?

R.- Autant que je m'en souvienne, oui.

Q.- Et Keppler était l'homme qui fut envoyé par Hitler à Vienne au moment de l'Anschluss et qui vous a envoyé un télégramme, ou plutôt à Hitler pour vous demander de ne pas entrer en Autriche ?

R.- Oui.

Q.- C'est le télégramme dont vous avez dit qu'il n'était pas intelligent de la part de l'homme qui avait négocié et travaillé dès le début avec SEYSS-INQUART; vous rappelez-vous de cela ?

R.- Je n'ai pas caractérisé ainsi ce télégramme...

H0521-0047

comme on me l'a traduit en allemand, à savoir "absurde", j'ai dit que ce télégramme n'avait plus d'influence étant donné que les troupes étaient déjà en route et qu'elles avaient dé jà reçu les ordres.

Q.- Vous avez demandé que SEYSS-INQUART soit nommé chancelier, est-ce vrai ?

R.- Pas moi personnellement, mais les circonstances l'ont voulu, car à ce moment il était le seul qui pouvait prendre la Chancellerie étant déjà au Gouvernement.

Q.- SEYSS-INQUART est-il devenu Chancelier d'Autriche? L'est-il devenu avec le sentiment qu'il devait donner son pays à l'Allemagne, ou lui avez-vous fait croire que le pays resterait indépendant ?

R.- L'autre jour, j'ai exposé qu'au moment où le Führer est parti en avion il y a eu certaines réserves, car le Führer ne voulait le nommer que Chef d'Etat de ces deux pays, mais moi personnellement, je ne croyais pas que cette solution suffisait, et je désirais l'Anschluss total. Je ne connaissais pas exactement les opinions de SEYSS-INQUART à ce moment, mais je savais toutefois qu'il désirait maintenir une certaine sépara tion et il n'allait pas aussi loin que moi dans le désir d'un Anschluss complet. Mais j'étais particulièrement heureux lorsqu'au cours de la journée, cet Anschluss tota l se cristallisa.

Q.- Je trouve que les réponses ne sont pas au point. Je vais donc répéter la question : SEYSS-INQUART est-il devenu Chancelier d'Autriche avec le sentiment qu'il devait demander que les troupes allemandes entrent en Autriche et qu'il devait donner l'Autriche à l'Allemagne, ou lui avez-vous fait croire que l'Autriche resterait indépendante ?

R.- Je vous demande pardon, c'est une série de questions àuxquelles je ne peux pas répondre par oui ou par non. Si vous me demandez : Est-ce que SEYSS-INQUART est devenu

...

H0521-0048

Chancelier ~~du Reich~~ et est-ce qu'on le souhaitait de votre côté et de celui d'Hitler, je réponds par : oui.

Si vous me demandez en outre, devint-il Chancelier pour envoyer un télégramme demandant l'arrivée des troupes, je répondrai par : non, car à ce moment-là il n'en était pas encore question.

Si, en troisième lieu vous me demandez, devint-il Chancelier à la condition qu'il maintienne une Autriche indépendante, je dois encore une fois dire que le Führer, ce soir-là ne connaissait pas encore la forme définitive et c'est pour cela que j'ai fait tout cet exposé.

Q.- N'est-il pas vrai que vous soupçonniez les intentions de SEYSS-INQUART de rester le plus indépendant possible et que c'est là une des raisons pour lesquelles les troupes sont entrées en Autriche ?

R.- Non, je vous demande pardon, là encore il s'agit de deux questions. Je cra ignais que SEYSS-INQUART veuille être le plus indépendant possible, mais l'envoi des troupes n'avait rien à voir avec cette méfiance. La raison de l'envoi des troupes a été expliquée ici par moi.

Q.- Ceci ne veut pas dire que SEYSS-INQUART savait que l'Autriche devait rester indépendante jusqu'à ce que le Führer contrôle l'Etat autrichien. Est-ce exact ?

R.- Ceci ne lui a certainement pas été dit auparavant par le Führer. On savait en ce qui me concernait, que je le désirais et je crois qu'il connaissait mes opinions.

Q.- Vous avez déclaré qu'au cours d'une conversation avec RIBBENTROP à Londres, vous avez souligné qu'aucun ultimatum n'avait été présenté à SEYSS-INQUART, et vous avez dit que légalement cela était vrai.

R.- Je n'ai pas dit légal, mais diplomatique.

LE PRESIDENT.- Mr. JACKSON, le momentne serait-il pas indiqué pour suspendre l'audience ?
(Le Tribunal s'ajourne jusqu'au 19 mars 1946 à 10 h.)